

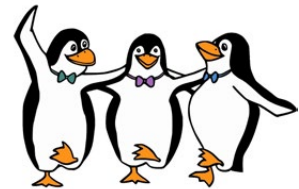
Conditions de participation

ORB' ESTI- VALES

Appel à participation EURO 24 du 14 juin au 14 juillet



**Retransmission
de matches de foot sur un écran de 27 m²**



L'association EVENEX gère la fan zone de l'Euro 24 à Orbe du 14 juin au 14 juillet 2024 dans le cadre d'Orb'estivales. Les associations et sociétés participantes sont invitées à tenir le stand de boissons.

Chaque association garde la recette (-10%) qu'elle génère après déduction du prix d'achat des boissons vendues

Pour la gestion de l'événement et la participation aux frais, Evenex conserve 10% de la recette.

Un tirage au sort pour l'attribution des jours de matches sera effectué en présence de tous les participants.

La Commune finance la location de l'écran et met en place les infrastructures (WC, Bar, remorque frigo, tente, chaises).

EVENEX assure et assume la gestion de l'événement en collaboration avec l'association retenue ce jour-là. Cela implique pour ladite association la sécurité, la programmation, la gestion du bar et des ventes (si vous le souhaitez), les rangements, le nettoyage, le dépôt de dossier et de demande d'autorisation de manifestation.

EVENEX s'engage à assurer une permanence sur place tout le temps de l'Euro.

Les points suivants sont sous la responsabilité d'EVENEX, à savoir :

- La communication
- Les infrastructures (matériels)
- Les commandes de boissons
- La gestion du bruit
- La relation avec VOÉ (pour la fibre et LSL pour le son)
- La sécurité de l'événement selon les directives édictées par la police cantonale ou la sécurité publique.

EVENEX vous apporte un soutien pour la rédaction de votre POCAMA.

La gestion des journées de matches sera assurée par la même entité.

Le tirage au sort est lié à des jours de matches et non à des matches individuels dans la mesure où 1 seule entité gère tous les matches du jour.

Si lors du tirage au sort pour l'attribution des jours de matches personne n'est intéressé, c'est EVENEX qui assurera la journée.

Mise en place de l'événement

ETAPE 1

Appel à candidature auprès des associations.

ETAPE 2

Réunion de toutes les associations locales (uniquement celles avec assurances RC)

Explication du déroulé

- Tirage au sort des jours de matches en présence d'un représentant de chaque association. (Possibilité d'avoir plusieurs journées selon le nombre de candidats). Une fois le tirage effectué, pas de possibilité de contestation ou de retour en arrière. Si cela ne convient pas pour n'importe quelle raison, le lot est remis en jeu et si personne ne le prend EVENEX le garde et le gère.
- Explication du fonctionnement du bar
 1. Dans la remorque réfrigérée de boissons mises à disposition par ce dernier, avec mise à niveau du stock à chaque fois que cela est nécessaire en accord avec le fournisseur, gérée par EVENEX.
 2. Un état des lieux est établi et signé entre les deux parties à la prise au début et à la remise in fine.
 3. L'utilisation de la vaisselle réutilisable est obligatoire.
 4. Un inventaire de la vaisselle est établi au début et à la fin. La vaisselle manquante est facturée.
 5. L'association hôte est responsable de la gestion des consignes concernant la vaisselle réutilisable.
 6. Un responsable d'EVENEX et un responsable de l'association hôte du jour, établissent un inventaire précis et signé par les 2 parties en début de manifestation.
 7. À la fin de la journée un décompte des boissons non vendues est effectué. Elles retournent dans le frigo du fournisseur. Une facture est établie par EVENEX. Elle est réglée le jour même sur la recette. Les boissons offertes, tout comme les trous dans la caisse sont de la responsabilité de l'association hôte du jour.
 8. L'association hôte fait son affaire de la caisse et de la monnaie du bar ainsi que du remplissage des frigos du bar, tout comme du personnel. L'association doit se conformer aux règles de ventes d'alcool aux mineurs. EVENEX n'a pas à intervenir dans la gestion du bar.

9. Une liste des boissons ainsi que des prix seront mis à disposition.
10. EVENEX retient 10% sur la recette* pour couvrir les frais divers.
**= calcul prix de vente entre le stock initial et le stock retour.*
11. Le bar, les toilettes ainsi que le lieu en général, seront rendus dans un état de propreté adéquat. Un état des lieux d'entrée et de sortie sera établi et signé par les 2 parties. Si besoin aux fins de remise en état, un intervenant extérieur peut être mandaté aux frais de l'association hôte.
12. EVENEX a déjà réservé un foodtruck afin de garantir une présence les jours ou /et soirs de matchs (la demande en foodtrucks est très importante).
13. Pour des questions d'hygiène aucune denrée alimentaire ne sera vendue au bar.
14. Une convention rappelant tous ces points est signée entre les parties.

Comment participer ?

Votre entité est intéressée et prête à s'engager pour sa réalisation ?

- Remplissez le [formulaire](#) et faites-le nous parvenir via les coordonnées ci-dessous.

Les dossiers sont à envoyer à Association Orb'estivales, Rue Centrale 9 - 1350 Orbe, ou de préférence par courriel à contact@orbestivales.ch (en 1 seul fichier au format PDF et de moins de 5 Mo) **avant la date du 20 mars 2024.**